

Guide de l'utilisateur **CoopTel Télé**



Table des matières

Introduction.....	4
1. Fonctions de la télécommande	5
2. Redémarrage du décodeur	6
3. Le menu en bref.....	6
4. Le guide interactif.....	7
4.1. Guide étendu	7
4.2. Guide infos.....	8
4.3. Rappels et auto-syntonisation.....	8
4.4. Conflit d'auto-syntonisation	9
5. Coffre.....	9
5.1. Télé payante	10
5.2. Rappels	10
5.3. Messages	11
6. Réglages.....	11
6.1. Onglet« Préférences »	11
6.2. Onglet « Utilisateurs »	12
6.2.1. Modifications des codes de sécurité	12
6.2.2. Contrôle parental.....	12
6.2.3. Sous-comptes	13
7. Favoris.....	14
8. Recherche	15
9. Sortez.....	16
10. Télé à la carte.....	16
10.1. Visionnement des horaires.....	16
10.2. Transactions et confirmation.....	17
10.3. Annuler une transaction.....	18
11. Utilisation de l'ENP (enregistreur numérique personnel)	18
11.1. Menu du ENP	18
11.2. Enregistrements de base	19
11.3. Enregistrement d'une série	21
11.3.1. Fonction « Pour enregistrer ».....	22
11.3.2. Fonction « Priorité d'enregistrement »	23
11.3.3. Sauter un épisode d'un enregistrement de série	23
11.3.4. Terminer un enregistrement de série	24
11.4. Liste des enregistrements.....	24
11.5. Visionner vos enregistrements	25
11.6. Gérer vos enregistrements	25
11.7. Visionnement en mode Pause de télé en direct	26
13. Messages de CoopTel	28
13.1. Signal bloqué	28
14. Enregistreur à diffusion multiple (EDM).....	28

14.1. Écran principal ENP.....	29
14.2. Limitations du service.....	29
14.3. Consignes de dépannage.....	30
14.3.1. Confirmer que le service est activé	30
14.3.2. Regarder un enregistrement qui n'apparaît plus dans le menu ENP	30
15. Soutien technique.....	30
16. Autres sources d'information	30

Introduction


Bienvenue à la télévision numérique de CoopTel, soit CoopTel Télé! Ce guide vous donnera des renseignements pertinents pour mieux apprécier et utiliser votre service de télédistribution.

CoopTel Télé est un service entièrement numérique et exige le branchement d'un décodeur par téléviseur pour pouvoir écouter des émissions de façon indépendante.

Trois modèles de décodeurs de marque Amino sont offerts, soit le A540, un enregistreur numérique personnel (ENP) qui est compatible avec tous les types de canaux, le modèle A140 qui ne permet pas l'enregistrement, mais qui est compatible avec tous les types de canaux et le modèle A129, modèle de base, conçu uniquement pour capter les canaux SD.

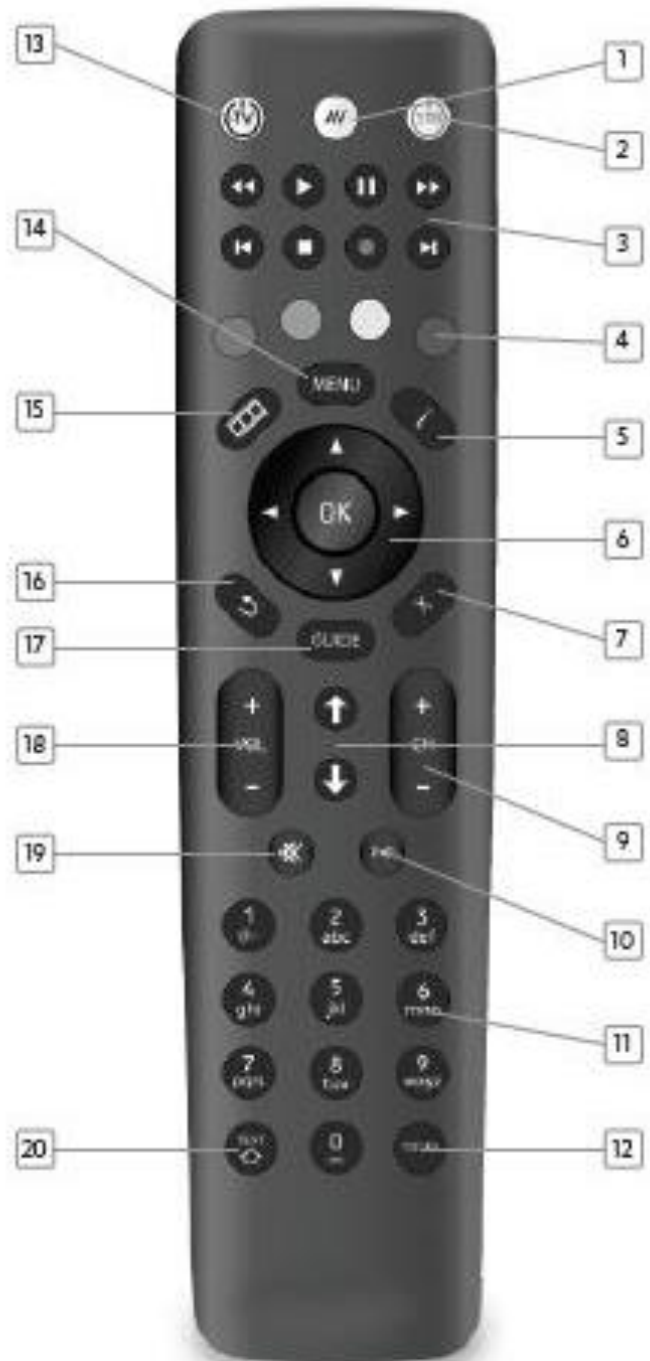
Plusieurs méthodes de raccordement sont possibles sur nos modèles de décodeurs. Cependant, pour la meilleure qualité vidéo (HD), nous recommandons un raccordement par câblage HDMI et pour le meilleur son possible, un raccordement de Dolby numérique S/PDIF. Bien entendu, ceci est en fonction de ce qui est disponible sur vos téléviseurs et autres appareils tels que le cinéma-maison.

A540 Fonctionnalités uniques au ENP

- Disque dur de 250 Go (160Go sur le A530) : environ 75heures d'enregistrement si uniquement du contenu HD et environ jusqu'à 200 heures si uniquement du contenu SD.
- Double syntonisateur : enregistrez un canal et regardez-en un autre ou enregistrez deux canaux en même temps et regardez un de ceux que vous enregistrez. Vous pouvez également enregistrer deux canaux et regarder une autre émission enregistrée sur le ENP.
- Visionnement en mode Pause de télé en direct (PTD): pendant que vous regardez une émission en direct, n'hésitez pas à mettre le programme en pause. Le disque va continuer à enregistrer le programme et par la suite, vous pourrez reprendre le visionnement ou avancer/reculer et si vous le désirez, vous pourrez ainsi rejoindre le temps précis du programme en direct;
- Méthodes d'enregistrement multiples : vous pouvez en tout temps enregistrer une émission soit en appuyant sur la touche  (ENREGISTREMENT) de la télécommande pour enregistrer le canal que vous visionnez actuellement; ou encore en choisissant le programme à enregistrer à partir du guide, soit pour les émissions en cours ou à venir. De plus, il est dorénavant simple d'enregistrer des émissions en série. Avec quelques touches, vous pourrez enregistrer 5, 10 ou tous les épisodes, uniquement les nouvelles émissions ou toutes; seulement celles en HD ou un canal spécifique, etc.
- Meilleure gestion de l'utilisation du disque : vous pouvez facilement voir l'utilisation totale de tous vos enregistrements par rapport à l'espace utilisable sur disque; trie vos enregistrements par date, par chaîne et autres; et effacer complètement votre disque.

1. Fonctions de la télécommande

- 1 Touche de sélection source AV TV
- 2 Alimentation STB
- 3 Touches transport PVR du boîtier décodeur (STB)
- 4 Touches de navigation à code couleur
- 5 Touche Informations
- 6 Touches de navigation et OK
- 7 Touche Quitter
- 8 Touches page précédente et page suivante
- 9 Touches de navigation entre les chaînes
- 10 Touche chaîne précédente
- 11 Touches de sélection de chaîne et saisie de texte
- 12 Touche sous-titres
- 13 Alimentation TV
- 14 Touche menu du boîtier décodeur (STB)
- 15 Touche PVR
- 16 Touche retour
- 17 Touche guide des programmes électroniques
- 18 Touches volume haut et volume bas
- 19 Touche de coupure de son
- 20 Touche télétexte (appuyez et relâchez) et touche TV SHIFT (appuyez et maintenez enfoncée)



Le guide complet de la télécommande est disponible sur le site Web de CoopTel au www.cooptel.qc.ca

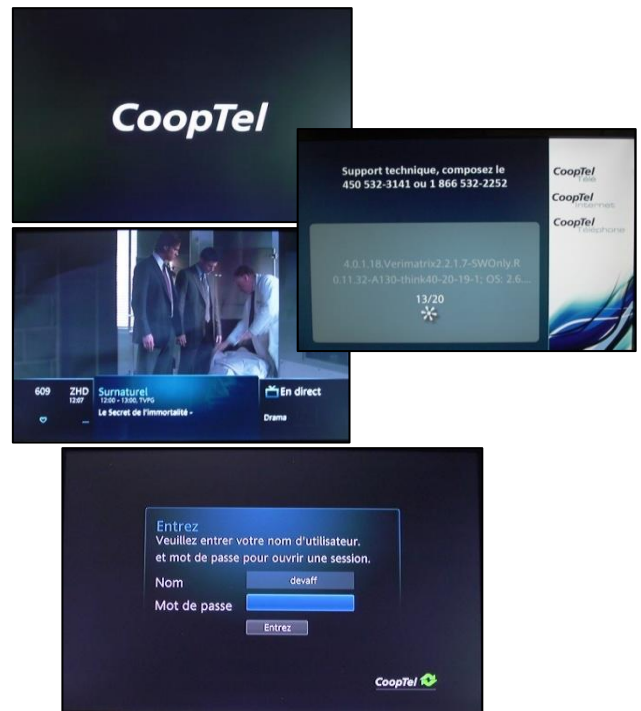
2. Redémarrage du décodeur

Si vous avez une panne d'électricité ou avez accidentellement débranché l'alimentation électrique du décodeur, il y aura un redémarrage. De plus, dans certains cas, vous devrez possiblement forcer un redémarrage, soit parce que le décodeur semble ne plus fonctionner (peu importe la raison) ou encore parce que vous avez demandé des changements qui exigent un redémarrage pour prendre effet. Pour ce faire, il existe 2 méthodes pour forcer un redémarrage. Contacter notre soutien technique au besoin.

Méthode 1 : Coupez momentanément l'alimentation électrique au décodeur

Méthode 2 : Allez au sous-menu de « RÉGLAGES » et dans l'écran « RÉGLAGES DU MATÉRIEL » (expliqué ailleurs dans ce guide). Dans cette page à fond noir, vous verrez l'option « RESTART » qui, une fois sélectionné, activera un redémarrage.

Quelques écrans de mise en marche du système apparaîtront et ensuite vous devriez voir un canal en direct sur votre téléviseur.









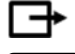



Si votre configuration est réglée en nécessitant un mot de passe (voir fonction « RÉGLAGES ») alors vous devrez entrer ce mot de passe pour compléter le redémarrage et voir un canal en direct.

3. Le menu en bref

CoopTelTélé offre un menu principal composé d'icônes et de texte. Le menu principal est accessible en appuyant sur la touche « MENU » de votre télécommande.

Le menu principal présente un minimum de 6 fonctions principales, allant jusqu'à 10 fonctions selon le modèle de décodeur ou des services optionnels.

-  : Le Guide interactif;
-  : ENP **A540** ;
-  : Le Coffre;
-  : Les Réglages;
-  : Vos Favoris
-  : Recherche;
-  : Courriel (à venir);
-  : Web (à venir);
-  : Sortir;
-  : TALC (Télé à la carte).



4. Le guide interactif

4.1. Guide étendu

Vous pouvez accéder au guide interactif en appuyant sur la touche « GUIDE » de votre télécommande ou en choisissant la fonction « GUIDE » qui apparaît sur l'écran du menu principal avec la touche « OK ».



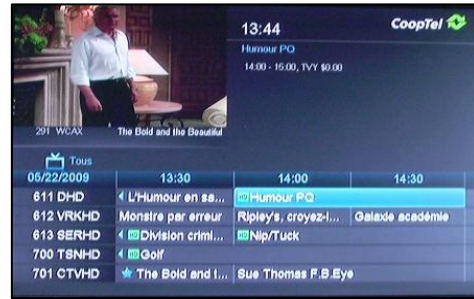
Si vous appuyez sur la touche « GUIDE » de votre télécommande à nouveau, vous verrez la programmation variable. Vous permet de naviguer seulement sur les canaux de la programmation sélectionnée

- Tous les canaux (TOUS)
- Abonnés ou non (ABONNÉ)
- Vos abonnements (ABONNÉ)
- La programmation en HD (HD)
- Les chaînes TALC (TALC)
- Vos favoris (FAVORIS1)

Utilisez « Page Up/Down » pour visualiser les 5 canaux suivants ou précédents. Naviguez un canal à la fois avec les flèches vers le haut ou le bas. Naviguez vers la droite avec la flèche droite pour visualiser la programmation d'environ 7 jours pour ces 5 canaux.



- Sur le guide, la programmation diffusée en HD est identifiée **HD**.
- Lorsqu'une émission est en première diffusion, « Nouveau » est affiché dans l'information de programmation en haut à droite avec une étoile★.
- L'information sur l'émission sélectionnée (bleu pâle) apparaît dans le coin supérieur droit de l'écran.
- Vous pouvez choisir un canal à visualiser en direct en le sélectionnant et en appuyant sur la touche « OK » de votre télécommande. Le canal visualisé est identifié par le numéro de chaîne, son acronyme et le titre de l'émission en cours sous l'écran du canal actif.



4.2. Guide infos

En appuyant sur la touche « INFO » de la télécommande, le guide info du canal en écoute apparaît. Vous pouvez le faire disparaître en appuyant sur la touche « EXIT ». La touche info permet d'avoir des informations supplémentaires au sujet de l'émission.

Si la description de l'émission est coupée/incomplète, appuyez sur la touche « OK » de la télécommande et sélectionnez « INFORMATION COMPLÉMENTAIRE ».



4.3. Rappels et auto-sintonisation

CoopTel Télé offre deux possibilités afin de choisir votre programmation à l'avance et que le système vous avise lors de sa diffusion : par un rappel ou par auto-sintonisation.

Pour activer le rappel ou l'auto-sintonisation, choisissez une émission dans le guide et appuyez sur la touche « OK » de la télécommande. Choisissez le rappel ou l'auto-sintonisation.



Sur le guide étendu, les émissions que vous aurez choisies pour rappel ou auto-sintonisation seront identifiées par un icône



pour le rappel, ou



pour l'auto-sintonisation.



Dans le cas d'une auto-sintonisation, vous recevrez un avis pour sintoniser immédiatement ou annuler l'auto-sintonisation.

Si vous ne prenez aucune action, le système changera le canal après quelques secondes. Dans le cas d'un rappel, vous recevrez un message de rappel.



Si vous avez reçu un message de rappel, appuyez sur la touche « INFO » de votre télécommande.



On vous donnera le choix de sintoniser le canal de l'émission que vous avez indiquée pour rappel ou d'annuler le rappel.

Il est possible de programmer plusieurs rappels pour la même heure. Dans ce cas, le système vous indiquera les choix de rappel et vous pourrez choisir ou annuler la demande. Si vous ne prenez pas action, le rappel est ignoré.



Vous pouvez aussi annuler un rappel ou une auto-sintonisation. Allez au guide et choisissez



l'émission qui a l'icône et appuyez sur la touche « OK » de votre télécommande. Un menu qui vous permet d'annuler le rappel ou l'auto-sintonisation apparaîtra.



4.4. Conflit d'auto-sintonisation

Si vous avez programmé deux auto-sintonisations d'émissions qui débutent en même temps, le système ne peut pas sintoniser automatiquement et indique un message de conflit.

Notez que vous n'aurez pas ce genre de message si vous programmez plusieurs rappels d'émissions à la même heure. Le système vous indiquera les choix de rappels multiples et vous pourrez choisir celui qui vous convient.



5. Coffre

En choisissant l'option « COFFRE » du menu principal, vous obtenez un sous-menu. Pour le moment, les fonctions disponibles sont les options « TÉLÉ PAYANTE », « RAPPELS » et « MESSAGES ».

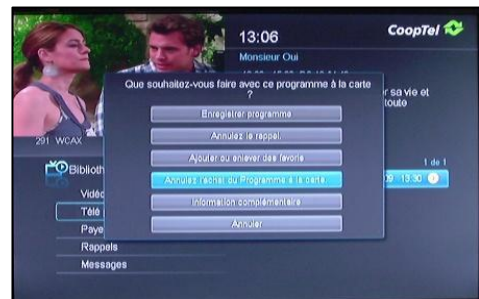


5.1. Télé payante

Si vous avez acheté une (ou des) émission(s) de télé à-la carte sur les canaux Indigo et qui n'a pas encore été débrouillée (émission programmée pour plus tard), cette fonction vous permet de confirmer les débrouillages à venir, et de les annuler au besoin.

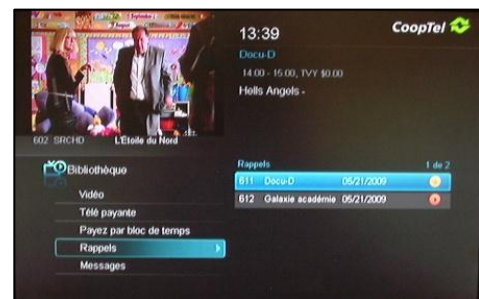


Si vous sélectionnez une programmation indiquée dans le coffre et vous appuyez sur la touche « OK » de votre télécommande, on vous présentera un sous-menu. Vous pouvez annuler un rappel, ajouter le canal aux favoris, obtenir des informations et annuler la transaction. Si vous l'annulez avant le débrouillage, vous serez crédité et la programmation sera enlevée du registre du coffre.



5.2. Rappels

La fonction « RAPPELS » du coffre vous permet de visionner rapidement la liste de toutes les émissions pour lesquelles vous avez programmé un rappel ou une auto-sintonisation. Vous pouvez également les identifier à partir du guide étendu, mais cette façon est plus difficile à les repérer.



Une fois que la liste est présentée, vous pouvez choisir une émission en particulier avec la touche « OK » de votre télécommande et alors choisir d'annuler ce rappel ou auto-sintonisation.




5.3. Messages

La fonction « MESSAGES » du coffre affiche tous les messages. Les détails de chaque message se retrouvent en haut à droite de l'écran.

Vous pouvez conserver ou effacer un message en mémoire en appuyant sur la touche « OK » de la télécommande. Pour plus d'information au sujet des messages, référez-vous à la section intitulée « Messages de CoopTel » dans ce guide.



6. Réglages

La fonction « RÉGLAGES »  est votre portail pour gérer les fonctionnalités de CoopTelTélé incluant le contrôle parental, la gestion du compte principal et des sous-comptes, s'il y a lieu, et la configuration du décodeur pour mieux fonctionner avec votre modèle de téléviseur.



Si vous avez choisi l'option « RÉGLAGES », vous devrez entrer votre mot de passe (car cette fonction permet d'accéder au contrôle parental) et appuyez sur « OK ». Le mot de passe par défaut est 1234. Le nom d'utilisateur par défaut est votre nom de famille, en minuscule, suivi de la première lettre de votre prénom, en minuscule. Les 2 principaux onglets sont « PRÉFÉRENCES » et « UTILISATEURS ».




6.1. Onglet « Préférences »

Dans l'onglet « PRÉFÉRENCES », vous pouvez configurer votre système ainsi que les fonctions suivantes (vous devez terminer en sélectionnant « MAJ » pour sauvegarder vos changements) :

- Partager (la location) : Permet de partager les achats Télé à la carte sur tous les décodeurs de la maison.
- Ouvrir une session : lorsque vous redémarrez le décodeur, le système peut vous demander le nom de l'utilisateur et le mot de passe afin de compléter le processus. Cependant, le mot de passe est toujours requis lorsque vous accédez à la fonction « RÉGLAGES ». Si vous utilisez des sous-comptes (voir ci-dessous), assurez-vous que cette case soit toujours cochée.



- Bloquer les chaînes : cochez pour bloquer l'accès à certaines chaînes. Ensuite, sélectionnez « MODIFIER » pour choisir les canaux à bloquer. Utilisez « PAGE Up/Down » sur votre télécommande, sélectionnez le canal à bloquer et appuyez sur la touche « OK ». Le canal sera alors identifié avec une icône .



6.2. Onglet « Utilisateurs »

Sous l'onglet « UTILISATEURS » vous pourrez modifier le mot de passe et NIP par défaut que *CoopTel* vous a attribués lors de l'activation de votre compte. Vous pouvez aussi créer et modifier des sous-comptes et ajouter du contrôle parental.

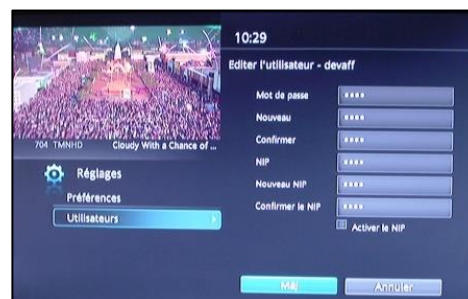


6.2.1. Modifications des codes de sécurité

Pour modifier vos données de sécurité, sur l'onglet « UTILISATEURS » sélectionnez l'utilisateur à modifier (si plus d'un) et appuyez ensuite sur le bouton « MODIFIER ».



Vous pouvez modifier votre mot de passe et votre NIP, et même décider si vous devez utiliser un NIP pour acheter des émissions de télé à-la carte, puis appuyez sur le bouton « MAJ ». Cette présentation diffère pour un sous-compte (voir ci-dessous). Notez qu'un utilisateur de sous-compte n'a pas accès au menu « RÉGLAGES » et ne peut donc pas changer ses propres codes de sécurité



6.2.2. Contrôle parental

Pour utiliser le contrôle parental, vous devez activer la fonction dans l'onglet « Préférences. Ensuite sur l'onglet « Utilisateurs », sélectionnez la fonction « Contrôle parental » ce qui fait apparaître l'écran tel que présenté ici. Les paramètres modifiables de contrôle parental sont :



- Classement cinéma : il est possible de restreindre le visionnement selon le classement du cinéma. Les choix possibles de classement cinéma sont : G; PG; PG-13; R; NC-17; AO; X; XX; XXX. Lorsque vous sélectionnez un

classement, vous permettez le visionnement si le classement est inférieur ou égal à celui-ci (ex : si vous avez sélectionné PG-13, alors tous les films de classement R ou plus haut sont bloqués).

- Classement télé : semblable au classement cinéma, mais ce classement est plus général. Notez que sur un canal comme Super Écran, il est possible d'avoir une émission de courte durée entre deux films. Le classement général est donc un complément intéressant au classement cinéma. Vos choix sont : TVY; TVY7; TVG; TVPG; TV14; TVMA.
- Sans délai : vous pouvez fixer le déverrouillage automatique jusqu'à 1440 minutes (24 heures) plus tard qu'après avoir activé le contrôle parental. Ceci permet de fixer temporairement le contrôle parental par exemple lorsque vous quittez et laissez une gardienne avec les enfants.
- Bloquer les non classés : si cette case est cochée, une émission avec une classification de type « NR » (non rated), peut être bloquée.
- Finalement, vous pouvez aussi bloquer du contenu selon les codes qui peuvent apparaître au début d'une émission, tels que S (de nature sexuelle), D (dialogue), V (violence), etc. Donc même si vous n'avez pas bloqué un canal, si une émission particulière ne répond pas à vos critères de contrôle, l'émission sera bloquée.

N'oubliez pas de sauvegarder les changements (« Maj »)

6.2.3. Sous-comptes

Les sous-comptes sont une façon efficace de gérer ce que vos enfants peuvent voir. Il est possible d'établir une liste de favoris par sous-compte ou encore avoir accès à seulement certains canaux ou certains contenus pour chaque membre de la famille. Bien entendu, les sous-comptes n'ont pas accès à la portion « RÉGLAGES » du menu pour restreindre des fonctions comme le contrôle parental.

Sélectionnez l'option « RÉGLAGES » du menu et allez à l'onglet « UTILISATEURS ». Sélectionnez l'option « AJOUTER ».



L'écran « Créer un nouvel utilisateur » apparaîtra. Naviguez au champ « NOUVEL UTILISATEUR ».



Appuyez sur la touche « OK » de votre télécommande pour activer le clavier alphanumérique. composez le nom que vous voulez lui donner (par exemple ici on lui donne le nom « Simon ») puis appuyez sur « TERMINÉ » pour fermer le clavier.



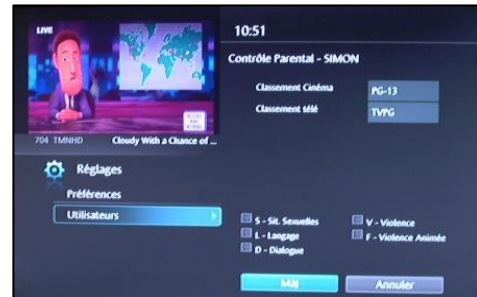
Choisir un mot de passe pour ce sous-compte. Ce mot de passe doit être différent de celui du compte principal pour empêcher l'utilisateur du sous-compte d'avoir accès à des fonctions comme le contrôle parental. Vous pouvez si désiré, lui attribuer un habillage différent de celui du compte principal. Complétez cette première phase du sous-compte en confirmant avec le NIP du compte principal, puis appuyez sur « CONTINUER ».



Le système de Réglages vous confirmera la première étape. Appuyez sur « OK ».



Le système vous présentera un second écran pour fixer le niveau de contrôle parental. Référez-vous à la section ci-dessus sur les choix de contrôle parental puis complétez en touchant l'option « MAJ ».




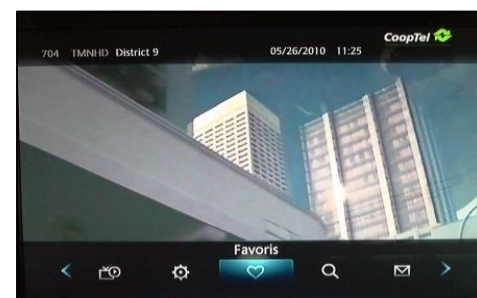
Vous aurez une confirmation que le compte a été créé. Pour avoir accès au sous-compte, vous devez terminer votre session du compte principal dans le système en choisissant l'option « SORTEZ » (la case « OUVRIR SESSION » du sous-menu de Réglages doit être cochée dans le menu « RÉGLAGES/PRÉFÉRENCES » pour pouvoir faire « SORTEZ »). Consultez la section ci-dessous sur la fonction « SORTEZ » pour la procédure.



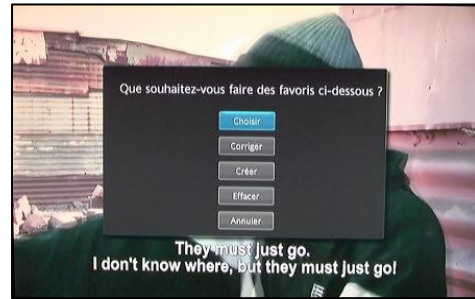
Pour effacer un sous-compte, il faut le sélectionner dans l'onglet « UTILISATEURS » et ensuite choisir la fonction « EFFACER ».

7. Favoris

La fonction « Favoris »  vous permet de gérer une liste de canaux favoris. Une fois que vous avez une liste établie, allez au guide étendu et appuyez sur la touche « GUIDE » de votre télécommande jusqu'à ce que l'onglet des favoris (avec le nom que vous lui avez désigné) apparaisse au guide. À partir de ce moment, et tant que l'onglet actif du guide est celui des favoris, lorsque vous changerez de canal, seulement les canaux favoris apparaîtront. Choisissez la fonction « FAVORIS » dans le menu pour gérer les fonctions.



Le système vous présente d'abord la possibilité de choisir une liste déjà établie, corriger la liste des favoris, en créer une ou l'effacer.




Vous pouvez donner un nom spécifique à votre liste de favoris. Pour entrer des lettres, il vous suffit de choisir le champ pour entrer le nom et appuyer ensuite sur « OK » pour faire apparaître un clavier. Faites un « TOUT EFFACER » et entrez le nom. Vous pouvez aussi utiliser la télécommande si votre nom de liste est simplement numérique.



Lorsque vous créez une liste, tous les choix de canaux vous sont présentés. Naviguez parmi la liste des canaux. Appuyez sur la touche « OK », ce qui placera le canal choisi dans votre liste et l'identifiera à l'aide d'une icône de cœur ♥. Notez que vous pouvez aussi placer un canal dans votre liste de favoris pendant son visionnement en appuyant sur la touche OK de la télécommande et en choisissant l'option « AJOUTER AUX FAVORIS » du sous-menu.



8. Recherche

La fonction « Recherche »  vous permet d'effectuer une recherche d'émissions en fonction de mots-clés. Une recherche se fait normalement dans les informations du guide, autant sur le titre de l'émission que les informations détaillées du programme. Dans le cas d'un enregistreur numérique personnel **A540**, vous pouvez aussi faire une recherche parmi les émissions enregistrées sur votre disque dur. Sélectionnez l'option « RECHERCHE » dans le menu



Vous pouvez alors entrer des mots-clés en utilisant le clavier (touche « OK » de votre télécommande).

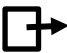
Dans l'exemple, nous avons inscrit intentionnellement un mot de recherche vague soit « LE » comme mot-clé



Le résultat de la recherche en utilisant le mot « LE » produit une liste de toutes les émissions dans le guide interactif de 7 jours qui contiennent le mot « LE » soit dans son titre ou dans l'information de programmation. Ainsi, plus la recherche est vague (comme dans cet exemple), plus vous risquez d'avoir une très longue liste d'items retrouvés.



9. Sortez

La fonction « Sortez »  est utilisée si vous avez établi des sous-comptes (voir les informations ci-dessus) et que la case « OUVRIR SESSION » est cochée dans l'onglet « PRÉFÉRENCES » du menu de « RÉGLAGES ». Si cette case n'est pas cochée, vous ne pourrez pas accéder à cette fonction du menu.



Lorsque vous avez quitté l'application, vous pourrez à nouveau entrer en indiquant votre mot de passe. Si vous avez des sous-comptes, allez au champ « NOM » et appuyez sur la touche « OK » de votre télécommande. Ensuite, sélectionnez le nom du compte principal ou sous-compte désiré puis entrez le mot de passe associé à ce compte.



10. Télé à la carte

10.1. Visionnement des horaires

La bande-annonce des chaînes Indigo est accessible sur le canal 300.

Votre NIP par défaut pour commander de la télé à la carte est 9999.

La limite de crédit pour les achats de télé à la carte est de 80 \$, avec la possibilité de l'augmenter ou de la réduire.

La façon la plus rapide de consulter le guide de programmation des canaux Indigo est de sélectionner l'option « TALC » sur le menu principal.



En utilisant cette option du menu, le guide sera en mode TALC donc en utilisant les touches CH+ et CH- de votre télécommande, vous passerez uniquement d'un canal Indigo à l'autre. Vous devrez appuyer sur la touche « GUIDE » quelques fois de plus pour revenir par la suite à un mode de guide qui vous convient (ex : Tous, Abonné, Favoris, etc).

Vous pouvez aussi accéder normalement au guide étendu en utilisant la touche « GUIDE » de votre télécommande évoluée, et en entrant le numéro 301 ce qui vous mènera à la programmation Indigo sans changer le mode du guide.

10.2. Transactions et confirmation

Lorsque vous accédez à un canal Indigo dont l'émission n'est pas encore achetée, le système affichera les informations, mais l'émission sera bloquée tant qu'une transaction ne sera pas confirmée et que l'heure de diffusion ne sera pas arrivée.

Vous pouvez procéder à un achat si votre profil le permet et si la limite de crédit vous permet de faire des transactions supplémentaires. Pour des questions sur votre crédit contactez le service à la clientèle de CoopTel.

Pour procéder, allez au guide étendu sur les canaux 301 à 311 et choisissez la programmation voulue (qui n'est pas encore commencée dans le temps) et appuyez sur la touche « OK » de votre télécommande.

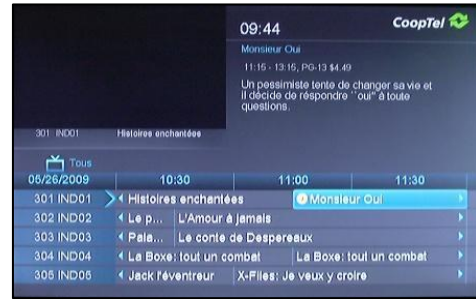
Choisissez alors la fonction « Achetez le programme à la carte » du menu qui vous est présenté. Appuyez sur la touche « OK ».

Le système vous indiquera alors le prix pour faire cette transaction. Si vous voulez toujours procéder, vous devrez entrer votre NIP (sauf si vous n'avez pas coché la case « ACTIVER LE NIP » dans l'onglet « UTILISATEURS » du menu « RÉGLAGES »). Si vous avez oublié votre NIP, CoopTel pourra vous le donner à nouveau.

Entrez votre NIP si requis. Si la case « PARTAGER » de l'onglet « PRÉFÉRENCES » du menu « RÉGLAGES » est cochée, vous aurez aussi la possibilité de permettre le visionnement de cette émission sur tous vos décodeurs dans la résidence. Sélectionnez ensuite « ACHETEZ » pour conclure.



Si vous accédez au guide, vous verrez une icône d'horloge sur le canal et l'heure choisie. Ceci confirme que la transaction est enregistrée et qu'un rappel a été programmé pour vous en avertir dans un délai de rappel selon la valeur fixée dans l'onglet « PRÉFÉRENCES » du menu « RÉGLAGES ».



Vous pouvez aussi avoir une confirmation en accédant dans le menu « COFFRE », sous l'onglet « TÉLÉ PAYANTE » pour visualiser vos achats qui ne sont pas encore débrouillés.

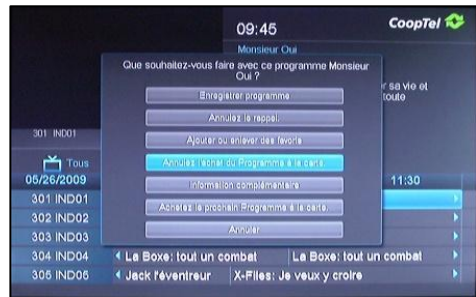


Vous pourrez alors visionner la programmation au moment indiqué dans le guide étendu.

10.3. Annuler une transaction

Tant que l'heure de la présentation de l'émission achetée n'est pas arrivée et que l'émission n'est pas débrouillée, vous avez l'option d'annuler sans frais une transaction.


Vous pouvez annuler une émission en le repérant sur le guide étendu et en appuyant sur la touche « OK » de votre télécommande. Ceci vous donnera des choix, dont la possibilité d'annuler la transaction.



Une autre façon de l'annuler est de retrouver l'émission dans l'onglet « TÉLÉ PAYANTE » du menu « COFFRE » et d'appuyer sur « OK » pour choisir « ANNULER L'ACHAT DU PROGRAMME À LA CARTE »

11. Utilisation de l'ENP (enregistreur numérique personnel)

11.1. Menu du ENP

Lorsque vous utilisez le ENP (A540), votre menu a une fonction de plus, soit celle nommée « ENP » avec l'icône . Choisissez cette fonction.

Le menu ENP (également disponible en appuyant simplement sur la touche « PVR » de votre télécommande évoluée) vous présente 5 options de base :



- Enregistrements : vous donne une liste
- Pour enregistrer : indique des émissions futures déjà programmées
- Priorité d'enregistrement : s'il y a lieu, indique une émission de série qui aura priorité en cas de conflits de programmation
- Programmer l'enregistrement : pour programmer manuellement un enregistrement
- Historique d'enregistrement : vous indique les activités passées du ENP

Si vous sélectionnez la fonction « ENREGISTREMENTS », un sous-menu apparaîtra qui vous permettra de visualiser la liste complète (tous), ou les trier en ordre croissant ou décroissant par date, titre, la chaîne sur laquelle le programme a été enregistré, et si le programme a été visionné ou non.

Noter aussi que le menu vous indique le pourcentage (%) d'utilisation de l'espace disque total (sur 160 Go de capacité). À titre informatif, votre disque peut enregistrer entre plus ou moins 50 et 100 heures de programmation en fonction de la qualité de l'émission. Une émission enregistrée en HD consomme beaucoup plus d'espace disque qu'une émission standard.

11.2. Enregistrements de base

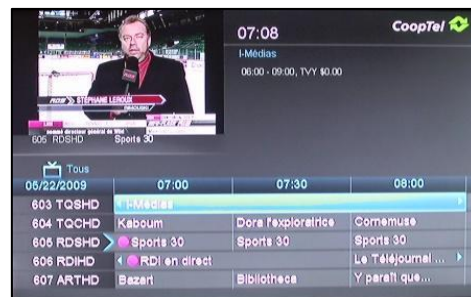
Il y a plusieurs façons de démarrer un enregistrement. Une façon rapide de démarrer un enregistrement est de simplement appuyer sur la touche « ENREGISTRER » de votre télécommande évoluée ce qui démarre immédiatement l'enregistrement du canal que vous visionnez.

Si vous allez au guide, vous constaterez qu'il y a un icône d'enregistrement (gros point rouge) sur ce canal.

S'il y a un enregistrement en cours, vous verrez aussi un témoin rouge sur la façade du décodeur.

Notez que votre ENP dispose d'un double syntonisateur de canal. Vous pouvez donc visionner (ou enregistrer) à ce moment un second canal sans affecter la programmation en cours. Cependant, pour le terminer, vous devrez retourner au canal qui se fait enregistrer.

Vous pouvez aussi démarrer un enregistrement sur le canal que vous regardez ou ailleurs sur le guide étendu en appuyant sur la touche OK de la télécommande et en choisissant l'option « ENREGISTRER PROGRAMME » du sous-menu.



La programmation d'un enregistrement peut aussi se faire à partir du menu ENP, accessible dans le menu principal ou en appuyant la touche « PVR » de votre télécommande. Allez à l'option « PROGRAMMER L'ENREGISTREMENT ».



Vous verrez alors un écran pour vous permettre de spécifier le canal à enregistrer, à quelle date et pour combien de temps, et s'il s'agit d'un enregistrement unique ou répétitif.



Un enregistrement de base peut aussi être modifié. En choisissant l'enregistrement, par exemple sur le guide étendu ou par autre moyen, et en appuyant sur la touche « OK » de votre télécommande, vous aurez accès à certaines options, dont celle de « ÉDITER ENREGISTREMENT ».



Vous pourrez alors ajouter un tampon d'entrée et de sortie pour éviter de perdre quelques secondes ou minutes d'enregistrement si jamais il y a non concordance de l'heure de diffusion par rapport à l'heure du système de CoopTelTélé.



Il existe quelques façons d'annuler un enregistrement. Vous pouvez l'annuler bien avant son début, en le choisissant dans la liste des enregistrements programmés. Ceci est accessible dans l'option « POUR ENREGISTRER » du menu ENP (aussi accessible avec la touche « PVR » de votre télécommande). Notez que cette même façon vous indique aussi les enregistrements en cours avec un bouton rouge pour confirmer que l'émission est en enregistrement.



Choisissez l'enregistrement programmé que vous désirez annuler parmi la liste. Le système vous présentera alors des choix, dont « ANNULER L'ENREGISTREMENT ».



En tout temps, vous pouvez aussi terminer un enregistrement en cours en appuyant sur la touche « ARRÊT » de votre télécommande (attendre la confirmation de votre demande sur l'écran). Une fois l'enregistrement terminé le témoin rouge du décodeur s'éteindra.



Vous pouvez aussi consulter la fonction « Historique d'enregistrement » accessible sur le menu « ENP », ce qui affichera toutes les activités de début et de fin d'enregistrements.



11.3. Enregistrement d'une série



CoopTelTélé vous permet de gérer facilement des enregistrements multiples d'une série. Ainsi, vous pouvez enregistrer les parutions sur tous les canaux ou un seul, enregistrer de préférence en HD ou SD, enregistrer seulement les nouveaux épisodes ou tous et spécifier le nombre d'enregistrements que vous voulez faire. Tout cela avec seulement quelques touches de votre télécommande.

Tout comme pour un enregistrement de base, qui peut se faire simplement en appuyant sur la touche « ENREGISTRER » de votre télécommande pour immédiatement démarrer un enregistrement du canal visionné, vous pouvez également activer un enregistrement d'une série en appuyant deux fois sur la touche « ENREGISTRER ».

Vous pouvez aussi sélectionner une émission dans le guide et appuyer sur la touche « OK » ce qui vous présentera des options dont celle « ENREGISTRER SERIE ».



Lorsqu'il y a enregistrement de série, l'émission en question (ainsi que sa répétition dans le temps et sur les autres canaux, s'il a été réglé ainsi) sera identifiée dans le guide avec une icône

d'enregistrement de série, soit  pour un enregistrement normal de série ou  s'il s'agit d'une émission sautée (voir ci-dessous pour explications) ou d'une qualité d'émission (HD ou SD) de moindre préférence (voir ci-dessous).

11.3.1. Fonction « Pour enregistrer »

Vous pouvez consulter la liste des enregistrements de séries programmés en allant sur le menu ENP sous l'option « POUR ENREGISTRER » (aussi accessible avec la touche « PVR » de votre télécommande).

Selon les règles que vous aurez établies pour enregistrer des émissions de séries (voir ci-dessous), vous verrez alors possiblement la même émission qui s'enregistre par exemple sur deux canaux à la fois ou à plusieurs heures de la même journée. Certaines icônes pourraient être en gris en plus de ceux qui seront en rouge.

Une fois que vous aurez programmé un enregistrement de série, il vous est possible d'éditer ses paramètres pour enregistrer en fonction de ce que vous préférez. Choisissez d'abord l'émission sur le guide étendu ou par un autre moyen et appuyez sur la touche « OK ». On vous présentera alors un menu de plusieurs options, dont celle de « ÉDITER L'ENREGISTREMENT DE SÉRIE ».

Avec cette sélection, on vous présentera un menu d'option d'édition, dont :

- Chaînes : un canal en particulier ou peu importe (attention, vous ne pouvez pas enregistrer plus de 2 canaux à la fois alors si la même émission est diffusée sur plusieurs chaînes en même temps, vous aurez un conflit de programmation).
- Préférence : SD ou HD (ce dernier bien entendu si vous êtes abonnés au service HD).
- Épisodes : tous ou nouveautés seulement.
- Tampons d'entrée et de sortie : pour ajouter du temps supplémentaire au début et la fin d'un enregistrement (par rapport au temps sur le guide).
- Limiter à : 1, 5, 10 épisodes ou tous (attention, en fonction



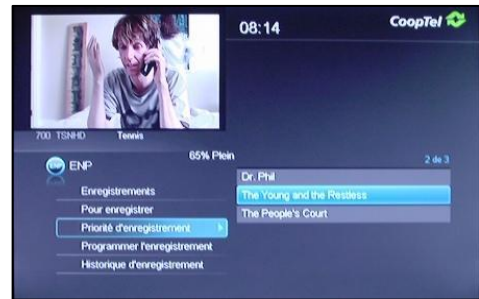
de l'espace disque qu'il vous reste, si vous utilisez l'option « Tous », éventuellement vous pourriez écrire par-dessus des émissions enregistrées).

11.3.2. Fonction « Priorité d'enregistrement »

La « Priorité d'enregistrement » accessible dans le menu « ENP » est valide seulement lorsqu'il y a des enregistrements de série actifs (les enregistrements de base sont toujours considérés de plus haute priorité). Ceci identifiera la série qui a la priorité si jamais il y a un conflit de programmation de vos émissions. Dans l'exemple, nous avons 3 enregistrements de série et nous voulons hausser la priorité de la deuxième série en cas de conflits.

En appuyant sur la touche « OK » sur la deuxième ligne d'émission, un sous-menu de plusieurs choix sera présenté, dont la possibilité de monter ou descendre en priorité. Ici nous montons la priorité.

Après ceci, on constate que la série anciennement en deuxième priorité est maintenant en première priorité et seulement des enregistrements de base (non série) peuvent empêcher son enregistrement (avec 2 enregistrements de base).



11.3.3. Sauter un épisode d'un enregistrement de série

Il vous est possible de sauter un épisode particulier d'un enregistrement de série, tout en gardant la programmation active. Allez sur le guide et choisissez l'épisode à sauter qui est identifiée par l'icône d'enregistrement de série (soit une des répétitions de la même journée ou une journée en particulier), et appuyez sur la touche « OK ». On vous présentera alors des options, dont celle de « SAUTER L'ÉMISSION ».



Une fois que vous avez sauté une émission, l'icône passera de rouge à gris



11.3.4. Terminer un enregistrement de série

Vous pouvez terminer un enregistrement de série en tout temps. Choisissez sur le guide l'émission de série identifiée avec l'icône d'enregistrement de série et appuyez sur « OK ». On vous présentera alors un menu avec plusieurs options, dont celle de « ANNULER L'ENREGISTREMENT DE LA SÉRIE ».



Avec ce choix, les icônes d'enregistrement de série disparaîtront pour cette émission dans le guide. De plus, cet enregistrement de série disparaîtra aussi de la liste « POUR ENREGISTRER » dans le menu « ENP ».



11.4. Liste des enregistrements

Vous pouvez consulter la liste complète de vos enregistrements sur le disque dur en choisissant l'option « ENREGISTREMENTS » du menu « ENP ». L'affichage de base montre un résumé de tous les enregistrements.



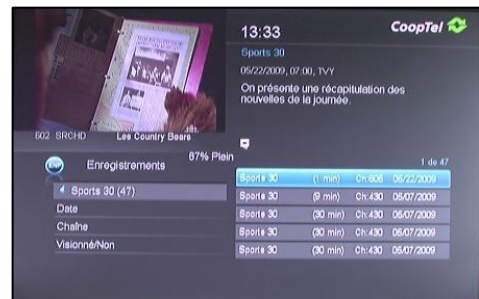
Dans certains cas (particulièrement lors d'enregistrements de série), l'option « TOUS » affichera le nom d'une émission quelconque, mais sans les autres informations comme sa durée, le canal et la date. L'affichage indiquera seulement un chiffre auprès du nom. Ceci indique que le détail sera affiché lorsque vous aurez sélectionné cette ligne.



Une fois la ligne sélectionnée, notez que l'option « TOUS » a maintenant le nom de l'émission et toutes les instances de cette émission sont maintenant affichées à droite.

D'autres options existent pour visionner la liste complète des enregistrements. Vous pouvez la visualiser par :

- Titre (ascendant ou descendant);
- Date (de la plus récente ou de la plus ancienne);
- Chaîne (ascendant ou descendant);
- Visionné ou non (visionné étant gris et non visionné étant blanc).



11.5. Visionner vos enregistrements

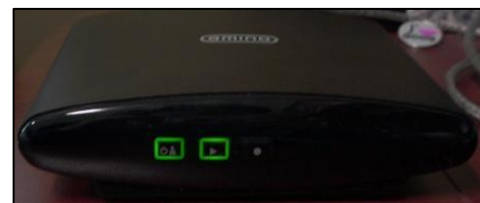
Pour visionner un enregistrement, allez au menu « ENP » dans la section « ENREGISTREMENTS » (accessible aussi par la touche « PVR » de votre télécommande). Choisissez l'émission que vous voulez regarder.



En appuyant sur la touche « OK » on vous présentera un menu dont la première option est « VISIONNER L'ENREGISTREMENT ». Choisissez cette option pour démarrer le visionnement.



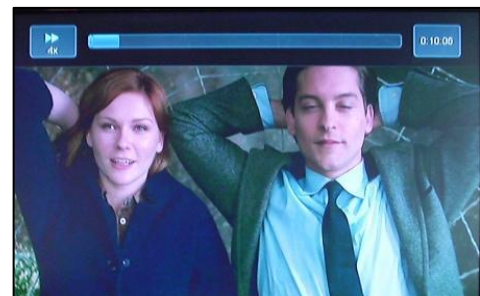
Lors d'un visionnement sur disque, un deuxième indicateur vert apparaît sur la façade de l'ENP.



Dans l'exemple ci-contre, nous visionnons une émission enregistrée. Notez l'indicatif « ENP » en bas à droite au lieu de « EN DIRECT » pour confirmer que c'est un enregistrement lorsque nous appuyons sur la touche « INFO » de la télécommande.



En visionnant une émission enregistrée, il est possible d'avancer ou reculer plus rapidement, mettre l'émission en pause ou arrêter. Ici, nous sommes à 4x la vitesse normale.



Si vous avancez rapidement et vous rendez au bout de l'enregistrement, ou encore appuyez sur le bouton « ARRÊT » de votre télécommande, vous retournerez à l'émission en direct à ce moment.

11.6. Gérer vos enregistrements

En plus de visionner vos enregistrements, les autres options accessibles du même endroit dans le menu « ENP » sont la possibilité de verrouiller un enregistrement ou de l'effacer. Ceci devient des actions à considérer lorsque vous constatez que le pourcentage (%) d'utilisation de votre disque approche sa pleine capacité.

Verrouiller un enregistrement protège l'émission contre son remplacement par une autre émission lorsque le disque est plein et que le système a une commande d'enregistrer une autre émission. Allez au menu « ENP » dans l'option « ENREGISTREMENTS » et choisissez l'émission à verrouiller. Appuyez sur « OK » ce qui vous présentera un menu de quelques choix dont « VERROUILLER ».



Une émission verrouillée aura une icône de verrouillage qui lui sera attribué lorsque vous afficherez les enregistrements.



Effacer un enregistrement libère de l'espace de disque et évite d'écrire par-dessus d'autres émissions que vous auriez peut-être préféré conserver ou encore n'aviez pas visionnées. Allez au menu « ENP » dans l'option « ENREGISTREMENTS » et choisissez l'émission à effacer. Appuyez sur « OK » ce qui vous présentera un menu de quelques choix, dont « EFFACER L'ENREGISTREMENT ».



Le système vous demandera alors une confirmation avant d'effacer cet enregistrement.



11.7. Visionnement en mode Pause de télé en direct

Le ENP enregistre toujours le canal qui est actuellement syntonisé. Cette fonction permet de visualiser en mode Pause de télé en direct.

Si vous regardez une émission en direct et désirez faire une pause, alors n'hésitez pas à appuyer sur la touche



PAUSE de votre télécommande. Vous ne perdrez pas une minute de votre programmation. À partir de ce moment, vous pourrez observer une barre d'échelle de temps en haut de votre écran ce qui indique l'enregistrement en cours. Tant que vous ne changez pas le canal, vous continuez à enregistrer celui-ci.

Vous pourrez ensuite poursuivre l'écoute de l'émission. Si vous augmentez la vitesse (jusqu'à 100X selon la quantité enregistrée), vous pourrez éventuellement reprendre le temps perdu et arriver au temps réel de la diffusion (particulièrement intéressant pour faire une pause pendant les annonces). Par contre, ne changez pas le canal si vous souhaitez voir ce qui a été enregistré de cette façon, car ce n'est qu'un enregistrement temporaire.

De plus, notez que tant que vous ne changez pas de canal, puisque le ENP enregistre constamment, vous pouvez reculer pour voir la même émission à nouveau et même les émissions précédentes, à condition de ne pas avoir changé le canal. Dès que vous changez le canal, tout est perdu et l'enregistrement repartira à nouveau.



13. Messages de CoopTel

Occasionnellement, CoopTel pourrait vous envoyer des messages sur votre téléviseur. Le but d'un message pourrait être une diffusion générale à l'intention de tous les abonnés de CoopTelTélé, par exemple, pour vous informer d'un événement spécial sur un canal ou pour vous informer si une panne de courte durée est prévue pour faire des mises à jour du service, etc. La messagerie peut aussi servir à diffuser un message à un sous-ensemble d'abonnés, par exemple, les abonnés dans une municipalité quelconque ou encore un message bien précis destiné à un seul client.

Si vous regardez la télévision lorsque *CoopTel* diffuse un message à votre attention, vous verrez un indicateur apparaître à l'écran. Vous n'aurez alors qu'à appuyer sur la touche « INFO » de votre télécommande pour lire le message.

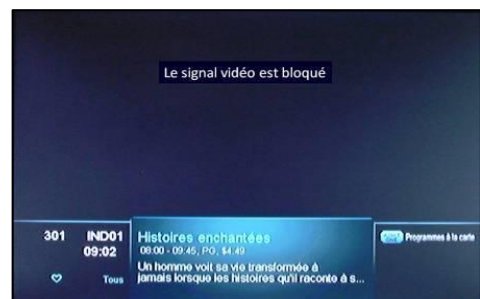


Après avoir lu le message, le système vous donnera le choix de le conserver en mémoire ou de l'effacer. Si par contre, vous ne regardez pas la télévision au moment de la diffusion ou encore vous laissez l'indicateur de message à l'écran sans appuyer sur la touche « INFO » de votre télécommande, alors l'indicateur ne sera plus affiché à l'écran. Le message sera alors déposé dans le coffre. Consultez la section intitulée « COFFRE » dans ce guide pour connaître comment y accéder.



13.1. Signal bloqué

Vous tentez d'accéder à un canal auquel vous n'êtes pas abonné ou encore vous accédez à un canal de télé à la carte et vous n'avez pas encore acheté le programme. Le système vous indiquera que le signal est bloqué.




14. Enregistreur à diffusion multiple (EDM)

Profitez des fonctionnalités de votre ENP ailleurs dans votre résidence sans devoir vous procurer des ENP additionnels. Chaque décodeur dans votre résidence pourra syntoniser un canal en direct disponible sur CoopTel Télé ou encore visionner du contenu enregistré sur le disque dur du ENP. Jusqu'à 5 décodeurs peuvent accéder au service en même temps (y compris l'ENP lui-même).

Ce service est compatible au contenu haute définition (HD) et le contenu non-HD. Cependant, vous devez être abonné au service HD de CoopTel Télé pour pouvoir enregistrer et visionner du contenu HD. De plus, si certains de vos décodeurs ne sont pas compatibles au HD, vous ne pourrez pas enregistrer et capter des émissions HD à partir de ces décodeurs.

Si vous aviez déjà le service CoopTel Télé à votre résidence avec les décodeurs compatibles incluant au moins 1 ENP, et que vous décidez d'ajouter EDM par la suite, aucune visite de technicien n'est requise.

14.1. Écran principal ENP

En appuyant sur le bouton « PVR » ou le bouton avec icône  (selon le modèle de votre télécommande), vous verrez sur votre écran télé rattaché à un décodeur non-ENP, ce qui suit. Ceci vous permet de voir ce qui est disponible sur le disque dur du ENP, de demander un enregistrement et autres fonctions. Cet écran est identique à celui sur le ENP lui-même.




14.2. Limitations du service

Le service EDM de CoopTel Télé a très peu de limitations, mais il faut quand même les reconnaître :

- Amino seulement : si vous avez des décodeurs de type Motorola (tel que présenté ci-dessus à la figure 2), il n'est pas possible d'utiliser le service
- Quelques situations spécifiques de branchement : lors de votre branchement initial au service de CoopTel Télé, si votre service est assuré par un modem « VDSL » (pas applicable aux abonnés desservis par fibre optique), il y a quelques instances de branchement où le technicien de CoopTel a dû utiliser un mode spécial de branchement physique compte tenu de la limitation de bande passante possible à l'adresse en question. Bien qu'exceptionnel, si vous êtes dans cette situation, vous aurez alors 2 modems VDSL chez vous. Si tel est votre cas, CoopTel ne peut pas malheureusement vous offrir ce service.

- Il n'est pas possible de visionner du contenu HD à partir d'un décodeur non HD. Dans ce cas, vous obtiendrez un message d'erreur. L'inverse cependant (un décodeur HD accède à un enregistrement SD) est possible.



- Chaque décodeur rattaché au service EDM fonctionne de manière indépendante des autres. Ainsi, 2 décodeurs par exemple dans la maison peuvent visionner le même enregistrement sur le disque dur du ENP mais il n'est pas possible d'arrêter une émission sur un décodeur et transférer le même signal sur un autre. Vous pouvez cependant arrêter un visionnement sur un décodeur et si vous notez le temps approximatif de visionnement, vous pouvez demander de revoir ce même enregistrement sur un autre décodeur et avancer rapidement pour vous rendre approximativement à l'endroit où vous aviez terminé sur un autre décodeur.
- Il y a un maximum de 5 canaux logiques dans un réseau client quelconque. Ainsi, jusqu'à 5 décodeurs incluant le ENP lui-même peuvent accéder au disque dur du ENP, visionner du contenu, enregistrer et faire autres fonctions.
- La fonction PTD (pause de télé en direct), c'est-à-dire utiliser le bouton  pour arrêter temporairement un visionnement d'émission en direct, est seulement disponible sur le ENP lui-même. Tout décodeur peut cependant sur le même service EDM, faire une pause de visionnement de contenu enregistré en utilisant ce même bouton de télécommande.

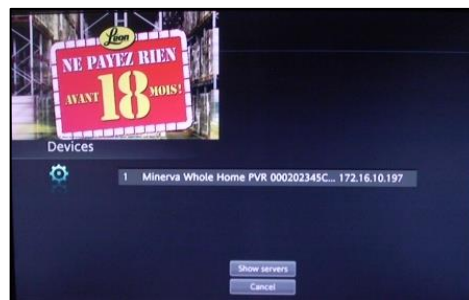
14.3. Consignes de dépannage

14.3.1. Confirmer que le service est activé

À l'aide du bouton « Menu » sur votre télécommande, regardez le menu sur les appareils non ENP. Si vous voyez « ENP » parmi les fonctions disponibles, votre service est activé.

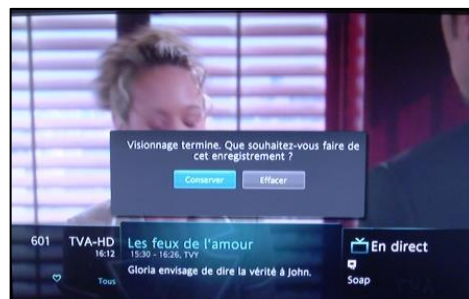


Une autre façon de confirmer si vous avez le service EDM activé sur votre CoopTel Télé est de composer sur votre télécommande, le code 00001232. Ceci vous affichera une confirmation si vous avez le service ou non.



14.3.2. Regarder un enregistrement qui n'apparaît plus dans le menu ENP

Il se pourrait qu'une autre personne chez vous ait visionné l'enregistrement par exemple sur un autre décodeur et à la fin de l'émission, le système demande à la personne s'il souhaite conserver ou effacer l'enregistrement. S'il efface l'émission, elle ne sera plus disponible sur le disque alors aucun décodeur n'y aura accès par la suite.



15. Soutien technique

- 450 532-3141, option 5
- 1 866 532-2252, option 5

16. Autres sources d'information

- Référez-vous à notre site Web CoopTel : www.cooptel.qc.ca pour avoir accès à la version complète du guide.